



Non respect des délai de pré-commande

Par **pikacouac**, le **27/03/2008** à **17:39**

Bonjour
J ai commandé un produit (le 6 février) sur un site internet qui était en pré-commande, avec un délai de 2 jours d'approvisionnement de deux jours.
Dés le lendemain, la date a changé. et à ce jours je n'ai toujours rien reçu, le délai est pour le moment au 23 avril. Ce délai change tous les jours depuis 1 mois
Je sais que ce produit est en pénurie mais d'autre site arrive à s'approvisionner et surtout le prix à exploser.
nous avons eut plusieurs échange de mails qui me promettait le produit sous quelque jours, pour calmer le jeux, sans résultat.
Je ne veux pas annulé ma commande, ce qu'ils me proposent
Je ne trouve pas ça très professionnel de leur part de me promettre des délais qu'il ne tiennent pas (sur le site, et surtout par mail).